QUOI DE NOUVEAU ?

N° 13 - novembre 2023

Bulletin d'informations variées...

UNION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE LOT-ET-GARONNE



Notre site :

http://47.dden-fed.org/

C'est la République et son École laïque qui sont visées

Trois ans après l'horrible décapitation de Samuel Paty, Dominique Bernard, professeur de français au lycée Gambetta d'Arras est victime du terrorisme islamique. Toutes les pensées et soutien de la Fédération des DDEN s'adressent à la famille et aux proches de Dominique Bernard ainsi qu'à tous les personnels d'éducation.

C'est, encore une fois, l'École et son lien consubstantiel avec la République, par leurs principes constitutionnels, dont la laïcité, qui sont la cible de la barbarie intolérante.

Parce que l'École est le vecteur de la formation à l'esprit critique pour l'émancipation des citoyennes et citoyens en devenir, elle est en première ligne des attaques terroristes contre la liberté d'expression et la laïcité, au travers de ses professeurs et ses personnels.

Fédération des DDEN – communiqué de presse du 16 octobre 2023

Distinguer l'opinion, la foi et le savoir

Le philosophe Emmanuel Kant, dans sa Critique de la raison pure, nous invite à distinguer différents « degrés » de créance. Il commence par préciser que « l'acte de tenir pour vrai [la créance] est un fait de notre entendement qui peut reposer sur des raisons objectives, mais qui exige aussi des causes subjectives dans l'esprit de celui qui juge ». Et de distinguer l'opinion, la foi et le savoir : « L'opinion est une créance qui a conscience d'être insuffisante subjectivement aussi bien qu'objectivement. Quand la créance n'est suffisante que subjectivement, et qu'en même temps elle est tenue pour objectivement insuffisante, elle s'appelle foi. Enfin, celle qui est suffisante subjectivement aussi bien qu'objectivement s'appelle le savoir. »

Eric Priairat – Le Monde – tribune du 19 octobre 2023

Former le Citoyen est constitutif de l'idée même de République. Cette République et son École publique, égalitaires et émancipatrices se doivent d'être laïques. L'École publique ne privilégie aucune doctrine. Elle ne s'interdit l'étude d'aucun champ du savoir. Guidée par l'esprit de libre examen, elle a pour devoir de transmettre à l'élève les connaissances et les méthodes lui permettant d'exercer librement ses choix.

Eddy Khaldi – Président de la Fédération des DDEN – 3 octobre 2023

Notre adresse mail: uniondden47@gmail.com

Christiane Lafaye présidente départementale 3, rue des Fossés Bouhaut 47170 MEZIN / 06 45 64 25 03

REUNIONS DE CIRCONSCRIPTIONS D'AUTOMNE

AGEN

Mercredi 15 novembre à 17h à l'Inspection Académique

23, rue Roland Goumy (délégations Agen 1 et Agen 3)

MARMANDE

Lundi 13 novembre à 15h

à l'Inspection départementale 78, rue de la Libération

NERAC

Mardi 21 novembre à 14h

à l'Inspection départementale 11, allées d'Albret

VILLENEUVE SUR LOT

Mercredi 22 novembre à 17h Maison de la Vie Associative 54, rue de Coquard (délégations de Sainte-Livrade

et de Villeneuve sur Lot)

En Lot-et-Garonne, les six délégations correspondent au découpage des circonscriptions et nous sommes accueillis, lorsque c'est possible, dans les locaux des Inspections de l'éducation nationale. Les dates sont retenues avec les IEN qui apprécient ce rendez-vous semestriel.

Dans une première partie, chaque DDEN présent aborde rapidement les points saillants de l'école (ou des écoles) qu'il représente : la situation matérielle — la sécurité et le fonctionnement. Des échanges, des questionnements permettent d'aborder des sujets qui nous concernent tous.

Et dans une deuxième partie, les actions, imaginées par le conseil d'administration de l'Union, sont présentées aux participants.

Un rendez-vous semestriel important et toujours convivial. Nous vous y attendons très nombreux.

Michèle Stéphanus et Jean-Pierre Boué Christine Fompudie Nathalie Faivre et Jean-Claude Pilon Christiane Lafaye

Nous étions présents au 1er Salon des Maires! Vendredi 13 octobre

« Nous sommes partie prenante du conseil d'école et donc partenaires des communes. Nous avons ainsi beaucoup de réflexions en commun et les maires savent qu'ils peuvent compter sur notre attention et notre médiation si elle est nécessaire. »

C'est pour ces raisons que l'Union des DDEN 47 a écrit à l'AMF de Lot-et-Garonne. Nous souhaitions être visible lors de ce salon. Et nous avons bien fait puisque nous avons rencontré beaucoup de maires et de responsables des affaires scolaires.

Merci aux DDEN qui ont permis cette présence!

Nous avons rencontré M. JAILLET Secrétaire Général des Services de l'Éducation Nationale

Mme Lubin, vice-présidente et moi-même, présidente, représentons la partie officielle de notre mission de DDEN, élues par les président(e)s des six délégations.

Nous sollicitons des candidatures et les présentons à l'IEN et au DASEN, avant leur nomination dans le cadre du CDEN (Conseil départemental coprésidé par le Préfet et la Présidente du CD 47).

Nous attribuons ensuite une (ou plusieurs) école(s) à chaque DDEN et veillons à la mise en œuvre de sa mission avec la collecte des imprimés de visite d'école.

La réunion de délégation permet, deux fois par an, de faire le point sur cette mission, auprès de l'IEN.

Nous lui avons donc présenté cette partie sous notre responsabilité en faisant état de **nos effectifs actuels** et lui avons remis **une synthèse des visites d'écoles réalisées** pour l'année scolaire 2022-2023. Synthèse révélant un grand nombre d'écoles avec DDEN n'ayant pas fait parvenir leur imprimé de visite.

Aux mêmes postes et avec Patrice Férezin, secrétaire, mais cette foisci élus par l'assemblée générale de notre association,

nous lui avons présenté les actions que nous allions engager pour faciliter les missions des DDEN nommés et recruter de nouveaux bénévoles: bulletin mensuel, semaine de la laïcité début décembre, organisation de deux conférences en janvier et février 2024 avec des chercheurs de l'éducation pouvant nous aider dans notre réflexion, publicité dans le journal Sud-Ouest pour valoriser nos différentes actions.

M. Jaillet a été attentif à la situation des DDEN et à leurs difficultés. Il transmettra nos échanges à Monsieur Lemoine, DASEN. Nous sommes assurés de l'aide des IEN et des services de l'inspection académique.

Des sujets abordés en conseil d'école...

...et quelques idées pour aider à la réflexion des enseignants sans outrepasser les prérogatives de notre mission.

* Des mallettes en prêt gratuit à la MGEN – prevention47@mgen.fr coopération et vivre ensemble – non violence et respect – jeux coopératifs – prévention santé – l'environnement durable – etc.

* **Des outils** en prêt gratuit à Prévention MAIF -

la sécurité domestique, routière - le permis piéton – etc.

* Nos expositions « Charte de la laïcité » et « Qu'est-ce que la laïcité ? ».

Elles sont à la disposition des écoles et des collèges.

* Une nouvelle proposition que nousallons expérimenter pendant la semaine du 4 au 8 décembre :

« Les 7 lettres de la laïcité ».

Comment aborder le sujet sans toujours répéter les mêmes arguments ?

Comment intéresser les élèves à ce sujet complexe ?

Le point de départ : après tirage au sort dans un stock de 70 mots, le groupe d'élèves se retrouve avec 7 mots commençant chacun par une des lettres du mot laïcité.

<u>Le point d'arrivée</u>: une affiche (60x80) portant **un message original sur la laïcité** (dessins, phrases, collages, textes, etc.)

<u>Et entre les deux....</u> Des élèves qui cherchent des solutions pour lier ces 7 mots et les installer les mettre ensemble...

Et pour nous DDEN, la valorisation de ces affiches par tous les moyens possibles.